

2016/04/PR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 juin 2016

Le prochain rapport spécial du GIEC suscite beaucoup d'intérêt

GENÈVE, le 17 juin – Les gouvernements et la communauté scientifique ont montré un vif intérêt pour le prochain rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui portera sur les conséquences d'un réchauffement de 1,5 °C de la planète.

Les candidatures de 589 experts ont été enregistrées pour la réunion préparatoire consacrée au Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre (RS1,5).

Le GIEC procède actuellement à l'examen de ces candidatures. Avant le 30 juin 2016, il sélectionnera environ 70 experts amenés à participer à la réunion préparatoire qui se tiendra à Genève du 15 au 17 août et pendant laquelle seront définies les grandes lignes du rapport, c'est-à-dire sa structure et son contenu. Ces grandes lignes seront ensuite examinées par le GIEC à sa prochaine session, qui se tiendra en octobre à Bangkok. Le rapport spécial sera élaboré sous la direction scientifique conjointe des trois groupes de travail du GIEC.

«Le nombre et la diversité des candidatures proposées témoignent du vif intérêt que portent les pays et les experts aux travaux du GIEC, alors que le monde entier va devoir faire face aux changements climatiques» a indiqué la vice-présidente du GIEC, Thelma Krug, qui préside le Comité directeur scientifique de la réunion préparatoire.

Les candidatures reçues émanent de 85 pays et de 39 organisations ayant le statut d'observateur. En tout, 99 nationalités sont représentées, et 25 % des candidats sont des femmes.

Le GIEC a été invité à élaborer ce rapport spécial par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa 21^e session (COP 21), qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. La Conférence est convenue de contenir l'élévation de la température moyenne à la surface du globe nettement au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport à ces mêmes niveaux. Le rapport spécial, dont le GIEC a approuvé l'élaboration lors de sa dernière session tenue en avril à Nairobi, présentera une évaluation de l'état des connaissances scientifiques sur la question dans le cadre du renforcement de la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Le rapport sera publié en 2018, suffisamment tôt pour servir de contribution au «dialogue de facilitation» qui sera organisé cette année-là pour faire le bilan des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Pour de plus amples informations sur ce rapport spécial du GIEC, veuillez consulter le site suivant: <http://www.ipcc.ch/report/sr15/>. Des renseignements détaillés sur les candidatures, y compris les domaines de compétence recherchés et une analyse statistique des candidats, peuvent être obtenus à l'adresse suivante: <http://www.ipcc.ch/apps/nominations/scoping/sr15/public/> (onglet «Graphics»).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le:

Bureau de presse du GIEC, courriel: ipcc-media@wmo.int
Nina Peeva: +41 22 730 8142

Suivez l'actualité relative au GIEC sur  Facebook,  Twitter et  LinkedIn

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe international chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a pour but d'offrir aux décideurs des évaluations régulières concernant les aspects scientifiques du changement climatique, ses conséquences et les risques à venir, ainsi que les possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC ne mène pas ses propres travaux de recherche, n'effectue pas de mesures climatologiques et n'établit pas ses propres modèles du climat. Il évalue les milliers d'articles scientifiques publiés chaque année pour informer les décideurs de l'état actuel des connaissances dans le domaine des changements climatiques, que ces dernières soient déjà bien établies ou récemment acquises. Il détermine les éléments sur lesquels la communauté scientifique s'accorde, ceux à propos desquels les opinions divergent et ceux qui nécessitent de plus amples recherches.

Loin de défendre un point de vue particulier, le GIEC donne aux décideurs un aperçu de l'état des connaissances scientifiques relatives au changement climatique. Ses rapports peuvent faciliter l'élaboration des politiques sans pour autant préconiser des mesures précises. Le GIEC peut présenter différentes options aux décideurs pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, mais ne dit pas aux gouvernements ce qu'ils ont à faire.

Pour établir ses rapports, le GIEC mobilise des centaines de scientifiques de renom. Ces scientifiques et autres responsables viennent d'horizons très divers. À l'image du président et des autres membres du Bureau, ils ne sont pas rémunérés pour leur travail au sein du Groupe d'experts. Seule une douzaine d'employés permanents travaillent au Secrétariat du GIEC.

Les membres du GIEC sont ses 195 pays membres: la présence du terme «intergouvernemental» dans son nom traduit ce mode de fonctionnement. Ces membres procèdent par consensus pour approuver les rapports du GIEC et établir ses procédures et son budget lors d'assemblées plénières. Le Bureau du GIEC, élu par les membres, fournit des orientations sur les aspects scientifiques et techniques des travaux du Groupe d'experts et lui donne des conseils sur des questions de gestion et de stratégie.

Les rapports du GIEC sont établis, à la demande des gouvernements des pays membres, par un certain nombre d'auteurs issus de la communauté scientifique, selon un processus approfondi et itératif de rédaction et de révision. Le Groupe d'experts adopte ces rapports au terme d'un dialogue entre les gouvernements qui en ont besoin et en feront usage et les scientifiques qui les rédigent. Dans le cadre de ce dialogue, ce sont les scientifiques qui ont le dernier mot au sujet des éventuels ajouts ou modifications; le Groupe d'experts peut cependant convenir par consensus de supprimer une partie du texte des rapports.

Le GIEC se compose de trois groupes de travail et d'une équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Le Groupe de travail I se charge des éléments scientifiques de l'évolution du climat, le Groupe de travail II, des conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité et le Groupe de travail III, de l'atténuation du changement climatique.

Le sixième Rapport d'évaluation

Le GIEC est convenu, à sa 41^e session (février 2015), de produire un sixième Rapport d'évaluation (AR6). A sa 42^e session (octobre 2015), le Groupe d'experts a élu le nouveau Bureau qui assurera la supervision du sixième Rapport d'évaluation ainsi que des rapports spéciaux qui seront produits au cours du présent cycle d'évaluation. A sa 43^e session (avril 2016), il a approuvé son programme de travail pour le sixième cycle d'évaluation. Outre les principaux rapports d'évaluation, le GIEC produit des rapports spéciaux sur des thèmes particuliers à la demande des Etats membres ou des organisations ayant le statut d'observateur.

De plus amples renseignements, notamment des liens permettant de consulter les rapports du GIEC, peuvent être obtenus à l'adresse suivante: www.ipcc.ch.